

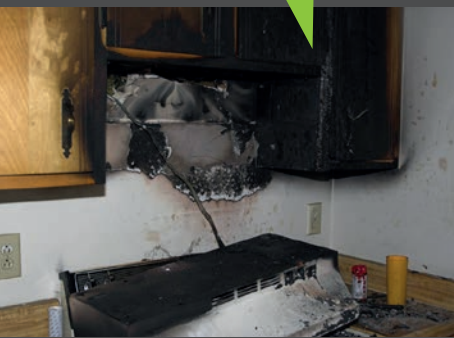
> la lettre des résidents de meurthe & moselle HABITAT

Un chiffre éloquent

En moyenne, plus de 3 millions de sinistres liés à l'habitation sont indemnisés en France.

Un tiers concerne un dégât des eaux !

Données Fédération Française de l'Assurance



**Une question,
un problème...
contactez votre agence**

JARVILLE-TOMBLAINE 03 83 58 45 85
jarvaccueil@mmhabitat.fr
2, rue Jean-Philippe Rameau à Jarville

LAXOU-MAXEVILLE 03 83 95 84 84
accueilclb@mmhabitat.fr
1, rue du Madon à Maxéville

VANDŒUVRE 03 83 58 49 50
vandaccueil@mmhabitat.fr
1, allée Marken

Bassin de POMPEY 03 83 38 00 38
champiacc@mmhabitat.fr
résidence Montcalm 1, rue de Brest
à Champigneulles

PONT-A-MOUSSON 03 83 80 44 70
pamaccueil@mmhabitat.fr
résidence Lannes - Le Breuil avenue Michelet

BRIEY 03 82 20 39 00
briaccueil@mmhabitat.fr
15 bis, rue de Lorraine

LONGWY 03 82 25 92 00
lonaccueil@mmhabitat.fr
résidence Turenne 6, rue Molière

Assurer son logement Pourquoi c'est important !

Un sinistre, ça peut arriver à tout le monde ! Seulement pour être indemnisé, il faut être assuré. Chaque année, à la date anniversaire de votre contrat, vous devez envoyer systématiquement à mmH votre nouvelle attestation d'assurance délivrée par votre assureur. De même, si vous changez d'assureur en cours d'année, une nouvelle attestation doit nous être adressée.

Si vous n'avez pas fait le nécessaire, nous vous invitons à remettre dès à présent ce document à votre agence de proximité, ou à le lui adresser par mail (coordonnées ci-dessous).



S'assurer, c'est important pour vous protéger, mais aussi ne pas avoir à supporter les dommages causés aux tiers !

Chantal Noël,
pôle juridique à mmH

Manifestations à venir Vos prochains rendez-vous



Pour les 6 à 14 ans. Un moment de détente où sport et valeurs citoyennes sont partagés. Dates au dos. Renseignements en agences.



C'est si bien un quartier propre ! Plusieurs opérations de nettoyage organisées avec vous et le soutien d'associations et des mairies. Dates annoncées par voie d'affiche.



Et si vous réinvestissiez les espaces verts publics de votre quartier en passant un moment agréable ! Jeunes plants de fleurs et goûter offerts. Dates annoncées par voie d'affiche.



Une autre occasion de se retrouver entre voisins. L'organisation est à votre initiative et vous pouvez contacter votre agence pour bénéficier d'un kit (affiches, invitations, nappes, ballons, gobelets...).

par téléphone ou courriel du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30



53 millions d'euros investis dans l'économie locale générant 500 emplois

L'activité de mmH Un soutien à l'économie locale

L'ensemble des travaux engagés l'an dernier pour construire et réhabiliter des logements a représenté 53 millions d'euros et permis de dynamiser l'économie locale et l'emploi, générant l'équivalent de 500 emplois. Pour cette année, 7 nouveaux ensembles résidentiels totalisant 223 logements destinés à la location sortiront de terre.



Pont-à-Mousson, Les Primevères - mars



Pompey, Les Grandes Vignes - été



Malzéville, résidences Ginkgo - hiver

Baisse des APL et mise en place de la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS)

Le Gouvernement a décidé de réduire de 800 millions d'euros en 2018 les dépenses relatives aux Aides Personnalisées au Logement (APL), et a imposé aux organismes Hlm de supporter cette baisse, en leur demandant de mettre en place une Réduction de Loyer de Solidarité (RLS).

Concrètement, la loi prévoit la mise en place d'une Réduction de Loyer de Solidarité (RLS) en parallèle d'une baisse de l'APL pour les familles répondant à des conditions définies par arrêté (à paraître). Pour les locataires concernés, la mise en place de la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS) n'aura quasiment aucun impact : la baisse du loyer sera globalement équivalente à la baisse de l'APL.

Les locataires seront pénalisés par la baisse de la capacité des organismes Hlm à construire, réhabiliter et entretenir leur parc.

La RLS interviendra au cours du deuxième trimestre 2018, avec un effet rétroactif au 1^{er} février 2018.



Champigneulle, résidence Guynemer



Frouard, résidence Diderot



Longwy, résidence François Mansart



Villers-lès-Nancy, résidence Le Thoronnet



Custines, rue Maurice Barrès



Jarny, résidence Arthur Rimbaud

Une **permanence d'urgence** est à votre disposition 365 jours par an en contactant le **03 83 93 33 89** pour des problèmes liés à la sécurité des biens et des personnes. Ce numéro est disponible en semaine en dehors des horaires d'ouverture entre 12h00-13h30 et 17h30-8h30 du matin, les week-ends et pendant les jours fériés.



L'Union Européenne participe au financement de travaux de rénovation énergétique entrepris par mmH dans le cadre du Programme opérationnel FEDER-FSE Lorraine et Massif des Vosges 2014-2020.



Retrouvez des informations de mmH sur son site internet, Youtube, Facebook ou avec votre smartphone !



Régularisation des charges

Votre relevé individuel sera adressé fin avril par courrier. La période de consultation des pièces justificatives se fera au cours du mois de mai.

Trophées du Fair-Play Les rendez-vous de l'édition 2018

Co-organisés avec l'Asnl et le soutien des communes d'accueil



JARVILLE, 04 avril sur le terrain synthétique de la Californie avec Jarville Jeunes Football
JŒUF, 11 avril au complexe sportif Michel Platini avec l'ES Jœuf Football
VANDŒUVRE, 18 avril au Parc des sports avec l'US Vandœuvre Foot
CHAMPIGNEULLES, 25 avril au stade du Malnoy avec le RC Champigneulle et la CCBP
PONT-A-MOUSSON, 16 mai au stade de l'île d'Esch avec le FC PAM
Grande finale le 30 mai au Stade Marcel Picot à Tomblaine

devenir

°82 • supplément AVRIL 2018

Les ventes de logements Hlm sont très encadrées juridiquement.

Toute vente est conditionnée à l'obtention de l'autorisation de l'Etat.

Les prix de vente sont fixés par le Conseil d'Administration, après consultation des collectivités locales, en fonction de l'évaluation des services fiscaux.

Une priorité totale est accordée à nos locataires.

Pour tout renseignement, contactez :

Alfred de PABLO

03 83 17 56 67
adeablo@mmhabitat.fr

Mélanie COLSON

03 83 17 56 81
mcolson@mmhabitat.fr

ou rendez-vous à l'agence commerciale du Grand Nancy, 16 rue de Serre à Nancy (près de la gare)

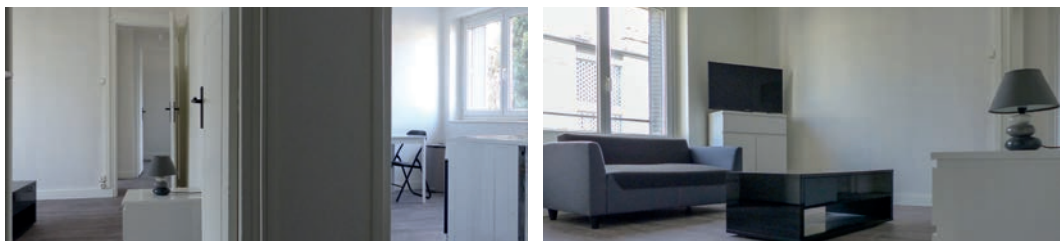
mmh
meurthe & moselle HABITAT

propriétaire

> le supplément d'infos des annonces de ventes de logements de mmH



Voici nos dernières offres de ventes réservées à la clientèle de mmH à des tarifs préférentiels.



Photos non contractuelles - appartement témoin



ESSEY-LES-NANCY 48 500€

Rue Albert Calmette

Appartement T3 de 58 m² à conforter dans copropriété de 26 lots.
Charges annuelles de copropriété estimées à 970€. CLASSE ENERGIE : E



MAXEVILLE

53 900€

Le Haut des Vignes
Appartement T4 de 78 m² dans copropriété de 28 lots. Charges annuelles de copropriété estimées à 1224€. CLASSE ENERGIE : E

5 raisons pour vous intéresser à ces offres

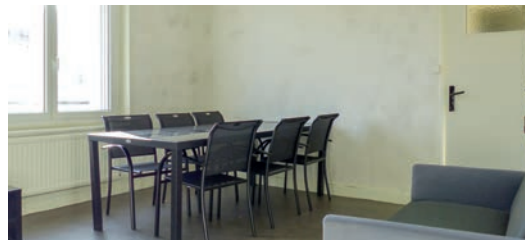
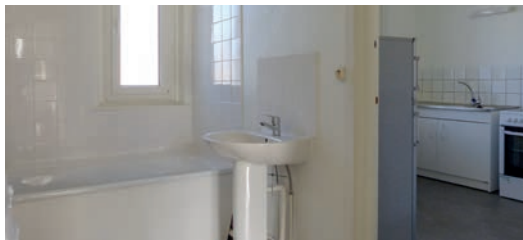
- un prix de vente attractif bénéficiant d'une décote, et inférieur au prix du marché
- pas de frais d'agence
- des frais de notaire minorés
- des charges de copropriété maîtrisées
- la possibilité de vous constituer un patrimoine pour vous et votre famille, à moindre coût.

Des logements de qualité

- les logements proposés à la vente sont entretenus par mmH
- ils répondent à des normes d'habitabilité réglementées
- les copropriétés sont gérées rationnellement par GIMLOR, notre syndic responsable

Un achat sécurisé

Les risques sont très limités car nous accompagnons les acquéreurs tout au long du processus d'achat du bien. De plus, en cas de difficultés ou d'accident de la vie, nous garantissons le rachat du logement et le relogement de l'acquéreur aux conditions prévues dans le contrat de vente.



Photos non contractuelles - appartement témoin

MALZEVILLE 50 400€

Square Grandjean

Appartement T3 de 57 m² à conforter dans copropriété de 26 lots.

Charges annuelles de copropriété estimées à 970€. CLASSE ENERGIE : D



MAXEVILLE 69 000€

Rue de la Seille

Appartement T4 de 82 m² dans copropriété de 40 lots. Proche de toutes commodités.

Charges annuelles de copropriété estimées à 1200€. CLASSE ENERGIE : E



FROUARD 51 000€

Rue Eugène Colvis

Appartement T3 de 63 m² dans copropriété de 20 lots. Charges annuelles de copropriété estimées à 1080€.

CLASSE ENERGIE : D



JARVILLE-LA-MALGRANGE 40 000€

rue Charles Gounod

Appartement T2 de 46 m² dans copropriété de 30 lots. Charges annuelles de copropriété estimées à 672€.

CLASSE ENERGIE : D

retrouvez d'autres offres de ventes sur
www.mmhabitat.fr

